



Annulation du permis de conduire ...

Par **kinouu**, le **05/01/2014** à **17:13**

bonjour a tous
je me suis fais controler un soir il y a 1 mois par la bac. rnils m on dis que j avais un avis de recherche pour le permis de conduire rnils m ont donc embarqué au poste pour m auditionner en bref , en 2011 j ai etais convoquer au tribunal pour une affaire a dormir debout (delit de fuite) , ne me presentant pas au tribunal j ai pris six mois de suspension ... rndonc les policiers m ont notifié que mon permis etais suspendue a partir de y a 1 mois exactement c'était fin novembre ... cependant il me restais 1 point , j ai eu un accident le 3 nov 2012 ou j etais positif a l alcool ... le retrait de point c est effectué le 30 octobre 2013 pratiquement 1 ans apres a 4 jour pres rndonc j ai aussi une annulation du permis de conduire car je n ai plus de point rnJe suis senser recevoir un 48 si pour ramener mon permis mais c est les flics qu ils l ont rnl annulation du permis de conduire penalise 6 mois d interdiction administrative de repasser le permis de conduire rnsachant que je suis en suspension es ce que l annulation prend le dessus ou je vais devoir attendre 1 ans avant de le repasser , comment sa se passe ?? rnmon auto ecole ma dis que j allais recevoir un 48 si que je n ai toujours pas reçu car il parrait que l interdiction prend effets a la date ou je ramene mon permis (le probleme c'est que je ne les deja plus le permis) rnelqu'un un peu m aider svp !!
merci